

former un quatrième bataillon à quatre compagnies et de préparer les cadres de deux compagnies destinées à rester au dépôt. Après cette opération, les régiments d'infanterie allaient se composer : 1^o d'une portion active prête à se rendre dans l'Est avec trois bataillons à six compagnies ; 2^o d'un quatrième bataillon à quatre compagnies ; 3^o d'un dépôt à deux compagnies. La portion active comptait dans le rang les hommes sous les drapeaux et des soldats de réserve rappelés, c'est-à-dire un contingent de jeunes soldats ayant huit mois de service, des contingents de réserve qui n'avaient jamais manié le nouveau fusil et cinq faibles contingents d'hommes exercés.

Les quatrièmes bataillons n'allaient recevoir que des hommes de réserve et de la 2^e portion, ces derniers n'ayant servi que cinq mois.

Le 15 juillet, un nouvel ordre prescrit aux régiments d'infanterie de placer dans leurs bataillons actifs tous les hommes disponibles.

Le 16, la garde nationale mobile des 1^{er}, 2^e et 3^e corps d'armée (1) est appelée à l'activité et ses hommes sont convoqués au chef-lieu du département. Un autre décret organise un cadre de dépôt dans chacun des régiments d'artillerie et du train d'artillerie.

Le 17, l'appel à l'activité de la garde mobile s'étend aux autres corps d'armée et des instructions prescrivent de recevoir les engagements pour la durée de la guerre.

Le 18, on décide la formation de régiments de garde mobile avec deux, trois ou quatre bataillons commandés par des lieutenants-colonels. Le décret pressent la création ultérieure de brigades à deux ou trois régiments de garde mobile et celle de divisions à deux brigades confiées à des généraux du cadre de réserve ; on fixe en même temps à

(1) La France et l'Algérie étaient alors divisées en sept grands commandements, appelés corps d'armée.

six batteries la composition provisoire de l'artillerie de la garde mobile.

Le 19, un nouveau décret prescrit l'organisation de régiments de marche avec trois quatrièmes bataillons.

Le 20, paraît l'ordre d'appel sous les drapeaux du contingent de 1870, qui est porté à 140,000 hommes. Le 24, on ordonne la formation de six régiments provisoires de garde mobile, au moyen des dix-huit bataillons existants.

Le 26, une décision impériale autorise la formation de bataillons étrangers ; une autre met le corps des douanes à la disposition du ministre de la guerre.

Enfin, le 28 juillet, l'organisation des compagnies de francs-tireurs volontaires est décrétée ; celles-ci avaient, pour la durée de la guerre, la situation de corps réguliers et officiellement constitués.

La plupart de ces décisions, exécutoires dans les dépôts, allaient grossir les difficultés. Cependant, le 14 juillet au soir, les complications n'avaient pas encore surgi. Ce fut seulement le 15 au matin que les bureaux de recrutement se mirent à l'œuvre pour expédier les feuilles d'appels individuels. Dès le 18, le mouvement commença et fut continué sans interruption jusqu'au 28, au milieu d'alternatives diverses.

Le premier jour, trois départements seulement, le Nord, le Cantal et le Cher, mirent leurs réserves en route, au nombre de 7,889 hommes.

Les jours suivants, les départs s'effectuèrent dans les proportions suivantes :

Le 19 juillet, 10 départements mirent en route	14,331	hommes.
Le 20 — 16 — — —	25,077	—
Le 21 — 15 — — —	22,597	—
Le 22 — 23 — — —	45,542	—
Le 23 — 14 — — —	22,629	—
Le 24 — 3 — — —	5,471	—
Du 25 au 28 5 — — —	21,484	—

L'ensemble du mouvement donne un total de 163,020 hommes, inférieur de 10,487 hommes à la situation d'effectif du 1^{er} juillet. La mise en route avait exigé dix jours, et les bureaux de recrutement qui avaient été le plus en retard étaient ceux de l'Ille-et-Vilaine, dont les opérations furent terminées le 25 juillet; de la Loire et de la Corse, le 26; des Côtes-du-Nord, le 28. Le voyage des hommes rappelés s'effectuait alors par voies ferrées et par étapes, quand les points d'arrivée n'étaient pas sur un chemin de fer. Certains groupes eurent ainsi quelques jours de marche à faire. La plupart, placés sous les ordres d'un officier de la garnison ou d'un gradé de réserve, gagnèrent leurs destinations sans perdre trop de temps. Mais il n'en fut pas de même pour tous; car, dès le 19, l'encombrement se produisit dans les gares du réseau de l'Est et ne fit qu'augmenter jusqu'à la fin du mois.

Sur certains points, les hommes isolés qui avaient quitté leurs détachements, pour une cause quelconque, vinrent ajouter aux embarras des chemins de fer. Sur d'autres, des soldats qui se présentaient aux guichets sans réquisition régulière virent refuser leurs billets et furent réduits à errer dans les gares, sans ordre et sans direction.

Situation des dépôts. — Dans les dépôts, les réservistes trouvèrent en général des habillements, des armes et des chaussures en quantité suffisante. Mais l'équipement ne fut pas toujours en mesure de satisfaire à tous les besoins. Le campement surtout laissa à désirer. Les réclamations adressées vers la fin de juillet à l'administration centrale montrent qu'un grand nombre de magasins des corps n'avaient pas à cet égard l'approvisionnement nécessaire.

Lorsque les hommes de réserve rejoignirent leurs dépôts, ceux-ci commençaient d'ailleurs à être débordés par les occupations multiples de la mobilisation. Indépendamment de la mise sur pied de guerre des bataillons

actifs, dont les détails retombaient en grande partie sur eux, ils avaient à préparer la formation des quatrièmes bataillons, la création des deux compagnies qui leur étaient affectées, les inscriptions d'engagements pour la durée de la guerre, etc. En outre, les hommes de réserve n'arrivaient que successivement et par détachements dont l'effectif s'élevait parfois à 200 ou 300 hommes.

Le dépôt du 54^e de ligne, à Napoléon-Vendée, avait à incorporer douze détachements, d'une force variable de 60 à 200 hommes, qui lui étaient envoyés par les bureaux de recrutement des Côtes-du-Nord, de l'Aude, de la Manche, du Gard, du Finistère, de la Dordogne, du Loiret-Cher, de la Mayenne, de la Charente-Inférieure et de la Vendée. Pendant ce temps, la portion active partait, le 21 juillet, de Condé, pour se rendre à Thionville, y restait jusqu'au 24 et allait ensuite occuper Colmen, dans les environs. La variété et l'imprévu de ces opérations ne donnent encore qu'une idée incomplète des difficultés de cette courte période. Elles eurent pour résultat d'entraver presque partout le passage sur le pied de guerre et de retarder l'arrivée des réserves dans les régiments. Dès le 27 juillet, les corps portés sur la frontière se trouvant immobilisés par la faiblesse de leurs effectifs, commencèrent à se plaindre. Des ordres du ministère vinrent alors hâter le départ des réservistes incorporés dans les dépôts. Le 30 juillet, on put compter 142 détachements, d'une force moyenne de 200 à 400 hommes, qui étaient venus grossir l'armée de 38,678 soldats. En quinze jours, c'était tout ce qu'avait pu produire le système de mobilisation en vigueur.

Mais à ce moment, les chemins de fer se trouvaient à leur tour débordés par les transports, et l'embarras fut tel, que les envois faits par les dépôts aux portions actives furent nécessairement ralentis. Quelques détachements se virent même dans l'impossibilité de rejoindre l'armée. Par suite, certains régiments ne purent atteindre l'effectif

de guerre de 800 hommes par bataillon. Dans les compositions d'armée des années précédentes, on avait cru pouvoir compter sur des bataillons actifs de 900 hommes. Cependant, au 1^{er} août, le régiment le plus favorisé avait dans le rang 2,417 hommes. Les plus faibles ne dépassaient pas 1,207 rationnaires, avec des bataillons de 400 hommes. La moyenne était de 1,554 hommes.

A cette date, l'armée du Rhin était parvenue à un total de 262,295 rationnaires.

Ce chiffre devait être grossi par l'arrivée des réserves, qui allait continuer même après l'ouverture des hostilités et élever l'effectif, malgré les pertes des premiers combats.

Avant le 6 août, l'accroissement des effectifs, dû à l'incorporation des réservistes et à la formation des divers services, suivait la marche indiquée ci-après :

	Hommes.	Chevaux.	Augmentations.
Le 27 juillet 1870.....	187,485 (1)	»	»
Le 28 —	200,795	»	13,310
Le 29 —	201,256	»	461
Le 30 —	231,008	»	29,752
Le 31 —	240,386	51,184	9,378
Le 1 ^{er} août.....	251,127	53,991	10,741
Le 2 —	255,249	54,945	4,122
Le 3 —	260,868	57,567	5,619
Le 4 —	267,280	60,497	6,412
Le 5 —	269,676	61,015	2,396
Le 6 —	272,673	63,435	2,997
TOTAL des augmentations du 27 juillet au 6 août			85,188

En défalquant de ce chiffre celui des corps constitués arrivés entre les dates extrêmes, on a le nombre de soldats

(1) Ces chiffres sont tirés des situations signées par les chefs d'état-major des corps d'armée. Mais en raison des circonstances, des documents perdus et de l'absence de moyens de contrôle, il n'est pas possible d'affirmer leur exactitude à plus de mille hommes près.

de réserve qui avaient rejoint à l'époque du 6 août. On voit ainsi que, vingt-deux jours après l'envoi des ordres d'appel, la moitié à peine des hommes portés sur les situations avait été rassemblée.

A partir de ce moment, il est impossible de suivre la trace des détachements expédiés par les dépôts et de compter le nombre de réservistes qui ont réellement pris place dans le rang. Les renforts d'hommes de réserve qui ont quitté les dépôts après les batailles du mois d'août, ont vu leurs effectifs diminuer dans le trajet d'une manière sensible, par suite des soldats qui s'arrêtaient en route ou entraient aux hôpitaux. On renvoyait souvent ces derniers dans les dépôts, et il en est qui, après avoir quitté leur département le 18 juillet, n'ont pu entrer en ligne qu'au commencement de décembre. Triste exemple des faiblesses qu'engendre la défaite et dont le souvenir seul devrait suffire à empêcher le retour.

3^e Formation des corps d'armée.

Le 14 juillet 1870, à l'heure où partait l'ordre de rappel des classes à l'activité, le tableau de composition de l'armée était prêt. Il avait été arrêté sur les bases admises en 1868, et renouvelées en 1869, sur l'hypothèse de la formation éventuelle de trois armées.

Mais, au dernier moment, le projet du maréchal Niel, qui voulait confier à deux armées un rôle offensif sur la Sarre et la Lauter, et les faire soutenir en seconde ligne par une armée de réserve à Châlons, fut abandonné. L'empereur prescrivit, comme on l'a vu, la formation d'une seule armée, désignée sous le nom d'armée du Rhin, placée sous son commandement et composée de 7 corps, plus la garde, avec des réserves générales de cavalerie, d'artillerie et de génie.

Elle devait se rassembler sur divers points, près de la frontière, y grouper ses unités tactiques et y recevoir ses soldats de réserve.

Mais la majorité des troupes n'étant pas endivisionnée, il fallut suivre les errements du passé et improviser de toutes pièces les nouveaux commandements.

Le ministère eut à donner ses ordres dès le 15 juillet, pour diriger sur les centres de rassemblement des corps de troupe, des chefs de service, des états-majors, des généraux, qui ne se connaissaient pas, et qui arrivaient de tous les côtés à la fois, sans savoir où étaient leurs subordonnés.

Ce mouvement de personnel et de matériel convergeant vers l'Est, et heurtant sur son parcours les détachements de réservistes qui regagnaient leurs dépôts, causa des temps d'arrêt et des confusions qu'il fut souvent difficile de faire cesser.

En arrêtant la composition de l'armée, le ministère s'était efforcé de placer les régiments sous les ordres des chefs qui les avaient déjà commandés. C'est ainsi que les troupes d'Afrique furent confiées au maréchal de Mac-Mahon, alors gouverneur général de l'Algérie; les troupes de Paris et de Metz au maréchal Bazaine, alors commandant du 3^e corps d'armée à Metz; celles du Nord au général de Ladmirault, commandant le 2^e corps d'armée à Lille. Mais, le plus souvent, chefs et soldats avaient à établir entre eux ces liens de confiance, qui sont si nécessaires au succès des opérations.

Strasbourg, Saint-Avold, Metz, Thionville, Bitche, Châlons, Belfort et Nancy furent choisis pour les premiers points de formation des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e corps et de la garde. Mais, le 24 juillet, le besoin de se rapprocher de la frontière et d'établir une liaison plus intime entre les corps qui la gardaient, fit modifier cette désignation. Le 3^e corps eut pour nouveau point de concentration Boulay au lieu de Metz; le 5^e, Sarreguemines au lieu de Bitche; et la garde, Metz au lieu de Nancy.

Les lettres de service et les ordres de mouvement, expédiés pour la plupart dès le 15 juillet, n'indiquaient en

général que les premières localités et faisaient connaître aux généraux leur commandement, sans préciser l'endroit où se trouvaient leurs troupes. De là, quelques surprises et des mécontentements. On crut aussi utile d'abandonner le principe des corps d'armée d'égale force, afin de donner aux maréchaux des commandements supérieurs à ceux des généraux de division.

Quant à la zone de concentration, elle s'étendait de Thionville à Belfort, sur une ligne brisée de 265 kilomètres environ, laissant entre certains corps d'armée des distances considérables. Les raisons de ce choix ont été expliquées.

Composition des corps d'armée et des divisions. — Enfin, la composition des grandes unités tactiques fut fixée d'après les règles suivantes :

La garde conserva sa formation du temps de paix. Les corps d'armée devaient comprendre trois ou quatre divisions d'infanterie à deux brigades de deux régiments. Généralement un bataillon de chasseurs à pied était affecté à chaque division.

Les divisions comptaient, avec leurs treize bataillons d'infanterie, deux batteries d'artillerie montée de pièces de 4, une batterie de canons à balles, une compagnie de sapeurs du génie et un détachement du train des équipages.

Le corps d'armée avait, en outre, une division de cavalerie de deux ou trois brigades, souvent de cavalerie différente, ayant chacune deux ou trois régiments; deux batteries à cheval de 4 accompagnaient la division de cavalerie.

La réserve d'artillerie du corps d'armée comprenait deux batteries montées de 12, deux batteries montées de 4, et, suivant la force du corps, deux ou quatre batteries à cheval de 4.

La réserve du génie du corps d'armée était composée

d'une à deux compagnies et demie du génie, suivant le nombre des divisions.

Les trois divisions de cavalerie de réserve avaient la même composition que celles des corps d'armée.

La réserve générale d'artillerie devait être formée à huit batteries montées de 4 et huit batteries montées de 12.

La réserve générale du génie allait comprendre une compagnie de sapeurs, une de mineurs, une dite des chemins de fer et une de télégraphistes.

Enfin, le train, les troupes d'administration, les infirmiers, les ouvriers étaient attachés aux divisions et aux corps d'armée, suivant les besoins du service.

Le 2^e corps d'armée, rassemblé au camp de Châlons sous les ordres du général Frossard, commença le mouvement. Seule, la brigade de grosse cavalerie, composée des 1^{er} et 4^e cuirassiers, le quitta pour concourir, à Lunéville, à la formation d'une division de cavalerie de réserve.

2^e corps. — Le général ayant reçu, le 15 juillet, à onze heures et demie du soir, l'ordre de porter son corps d'armée à Saint-Avold, la 1^{re} division s'embarqua le 16, à cinq heures de l'après-midi, et arriva à destination le 17, au matin.

La 2^e division, partie le 17, était à Saint-Avold le 18; la division de cavalerie arriva le même jour, et la 3^e, dans la nuit du 18 au 19. L'artillerie et divers services suivirent.

Le mouvement était terminé le 19 au matin, sauf pour les services administratifs, qui durent être complétés ultérieurement.

Ce corps d'armée comptait le 15, à Châlons, un effectif de 24,965 hommes; mais il eut à subir des réductions par suite du départ de sa brigade de grosse cavalerie, et, le 28 juillet, il ne présentait plus qu'un effectif de 23,430 hommes. Il occupait alors Saint-Avold, Forbach,

Bening; il était fort de 39 bataillons, dont 3 de chasseurs à pied, 18 escadrons, 72 pièces de 4 et de 12, 18 canons à balles, 4 compagnies du génie et 1 détachement de sapeurs-conducteurs. Le 1^{er} août, il était à peu près au complet et comptait 1,172 officiers, 27,956 hommes et 5,016 chevaux (1).

Les autres corps d'armée effectuèrent leurs concentrations simultanément, mais avec moins de facilité que le 2^e.

Garde impériale. — La garde cependant, étant tout organisée, n'eut qu'à recevoir ses ordres de route. Placée sous le commandement du général Bourbaki, stationnée à Paris et aux environs, elle n'avait que deux divisions d'infanterie, une division de cavalerie à trois brigades, dont une de cavalerie légère, une de cavalerie de ligne et une de grosse cavalerie. Ses autres armes et ses services étaient constitués. L'avis de départ lui parvint le 17; le mouvement commença le 21 et se termina le 25 à Nancy, où elle reçut l'ordre de se rendre par étapes à Metz. Cette marche, effectuée en deux jours, était achevée le 28 juillet; le corps entier établit à cette date son campement sous Metz, au Ban-Saint-Martin et dans l'île Chambière.

Composée de troupes d'élite dont les chefs, les cadres et tous les éléments se connaissaient depuis longtemps, la garde impériale exécuta son mouvement en ordre et sans difficultés. Cependant, le 28 juillet, jour où l'Empereur vint se mettre à sa tête et prendre le commandement de l'armée, elle n'avait encore ni ses réserves, d'ailleurs peu nombreuses, ni ses services administratifs, qui ne rejoignirent qu'après le 30 juillet. Il lui avait donc fallu dix jours pour être au complet sur la frontière, avec ses 24 bataillons d'infanterie, dont un de chasseurs à pied, 30 escadrons, 60 pièces de 4 et de 12, 12 canons à balles, 3 compagnies du génie et 1 escadron du train.

(1) Les effectifs représentent les rationnaires.